

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014 A 20h00**

**Etaient présents :** M. PHILIPPOT Pascal, M. MOUCHARD Patrick, Mme JUBAULT-BREGLER Anne, M. GIRAULT Bruno, M. PRADES Guy, Mme BASMOREAU Stéphanie, M. VEZIEN Nicolas, Mme MAC DAID Emma, M. LECOEUR Jean- Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DAUSEND Sandra, Mme DANET Clothilde

**Procurations :**

**Absents :**

M. GALINIER-WARRAIN Gilles  
Mme MATHIEU Marie-Elisabeth

Anne JUBAULT-BREGLER, élue secrétaire.

Convocation du 19 septembre 2014

**Approbation du procès verbal de la séance précédente**  
**Informations générales et délibérations**

**FINANCES**

**ANNE JUBAULT-BREGLER**

**INFORMATION :** Un point est présenté sur les finances, l'ensemble ne donne lieu à aucune remarque particulière. Quelques articles nécessitent des ajustements ci-dessous.

**DÉLIBÉRATION 01-25.09.2014 : décisions modificatives du budget communal : à l'unanimité**

<i>Dépenses d'investissement</i>	
Article 202 Frais d'études et d'élaboration ( <i>modifications légère PLU</i> )	+ 400
Article 2152 Installations de voirie ( <i>complément abri bus &amp; bornes</i> )	+ 5 000
Article 21534 Réseaux d'électrification ( <i>opportunité chemin de l'orangerie suite à travaux SICAE</i> )	+ 13 000
Article 2182 Matériel de transport ( <i>camionnette</i> )	+ 7 500
Article 2315	- 25 900

**AGGLOMERATION DE DREUX**

**PATRICK MOUCHARD**

**INFORMATION :** Arrêté transfert des pouvoirs de police du Maire à l'EPCI (spécial) : les communes doivent transférer quatre compétences des pouvoirs de police du Maire à l'Agglo. Si une commune s'oppose à une compétence, celle-ci restera du ressort du Maire, ce qui sera le cas pour la gestion des gens du voyage et pour l'habitat.

**INFORMATION** : Réunion des maires : contestation sur l'indemnité de 1 000 € à verser par la commune pour le contrôle de la gestion des eaux usées (compétence transférée, mais gestion conservé par la commune).

Lors de la dernière réunion des Maires, le Maire de Berchères a refusé de payer cette taxe, il a été suivi par le Président, certains vice Présidents et des Maires : cette taxe a été retirée.

Le Maire informe les membres du conseil que, suite à la demande de l'agglomération de Dreux, le règlement de l'assainissement avait été revu. Malheureusement ces corrections n'ont pas été prises en compte par l'agglomération.

**INFORMATION** : dossier de classement de la vallée, la DREAL ne peut pas financer ce dossier, la communauté d'agglomération a donc repris le dossier et l'étude va être lancée en 2015 et financée à 80 % par la Région et 20 % par la communauté d'Agglomération. Une restitution de celle-ci devrait être faite fin 2015.

Le diagnostic pour le SCOT (cohésion du territoire) doit être rendu à l'été prochain, puis le PADD (aménagement développement durable) sera de septembre 2015 à mars 2016, ensuite le règlement sera mis en place de façon à ce que le SCOT soit voté fin 2016. Le PLH (Plan Local d'Habitat) est en cours d'élaboration aussi pour une finalité fin 2016. Certaines communes souhaitent le développement d'autres non. Le SCOT est un document d'urbanisme sur l'intégralité des communes de l'agglomération du pays de Dreux.

## ORGANISATION

ANNE JUBAULT- BREGLER

**INFORMATION** : suite à la démission de Madame Malbran en août dernier, le recrutement s'est achevé. Madame Audrey Chapuis arrivera le 20 octobre à la mairie de Berchères. Les horaires d'ouverture au public vont pouvoir être de nouveau en vigueur à partir de son arrivée : le lundi 9h/12h – 14h/19h, le jeudi 9h/12h – 14h/17h et le samedi 9h/12h.

## MANIFESTATIONS - ASSOCIATIONS

GUY PRADES - EMMANUELLE DONZIER

### DÉLIBÉRATION 02-25.09.2014 : vote des subventions aux associations pour l'année 2014 : à l'unanimité

<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant alloué</i>
Anciens combattants	360.00 €
ASB	698.00 €
Couleurs d'Ecoles	964.00 €
Pitchouns and Co	268.00 €
Les pêcheurs Berchériens	626.00 €
Spartak	256.00 €
Village en Fête	160.00 €
L'AJB	646.00 €
L'Amicale de Saint Ouen	250.00 €
Comité des fêtes Anet (pour la patinoire)	500.00 €
Kassoumaï	250.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 978.00 €</b>

Les membres du conseil municipal souhaitent prévenir les associations que le montant des subventions pour l'année 2015 sera revu en fonction de l'implication de chacune d'elles lors des manifestations communales (14 juillet / marché de Noël, cluéo...).

En effet certaines associations s'impliquent fortement et leurs membres se mobilisent pour aider lors de manifestations communales, alors que d'autres se contentent simplement de toucher leur subventions.

**INFORMATION** : la cérémonie du 11 novembre sera plus conséquente cette année en raison du centenaire de la déclaration de guerre. Une exposition sur les monuments aux morts et sur la trace des personnes nommées sur celui de Berchères aura lieu dans la salle polyvalente avec la projection d'un film.

Cette exposition sera ouverte une grande partie de la journée du 11 novembre en espérant y voir de nombreux visiteurs. Toute personne pouvant apporter par des objets, photos, documents sa participation au souvenir sera la bienvenue, et pourra se rapprocher de Danièle Ryckeboer. Le traditionnel apéritif suivra la cérémonie.

Le marché de Noël aura lieu le week-end du 13 et 14 décembre.

## **URBANISME**

**BRUNO GIRAULT – STÉPHANIE BASMOREAU**

**INFORMATION** : suite aux difficultés rencontrées par les cars scolaires pour manœuvrer compte tenu de l'irresponsabilité de certains conducteurs, des bornes anti stationnement vont être mises en place au carrefour de la boulangerie et face au restaurant.

**INFORMATION** : l'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux est faite par les services de l'état et des bâtiments de France. Lors du dépôt des dossiers en mairie le service urbanisme vérifie que ceux-ci sont conformes aux exigences des services sus nommés. Cette vérification permet un traitement rapide des dossiers. L'adjoint à l'urbanisme reçoit sur rendez-vous tous les habitants qui souhaiteraient des renseignements pour préparer leur dossier.

## **ENVIRONNEMENT**

**JEAN-MARIE LECOEUR – DANIELE RYCKEBOER**

**INFORMATION** : une remise à jour des arrêtés d'entretien des trottoirs et d'élagage des haies a été faite en fonction de la réglementation en vigueur, grâce à l'aide du service juridique de l'association des maires.

Compte tenu de l'état dans lequel se retrouvent l'Eglise et son environnement après des cérémonies, une charte de bonne conduite pour l'utilisation de l'Eglise lors des événements religieux est en préparation, et sera proposée à la paroisse à destination des utilisateurs.

### **DÉLIBÉRATION 03-25.09.2014 : achat d'un porte-outils et demande de subvention : à l'unanimité**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que, dans le cadre de la signature de la charte « zéro pesticides » il serait souhaitable d'investir dans du matériel approprié pour le nettoyage des espaces communaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la recherche et l'achat de ce matériel et donne tout pouvoir au Maire pour : poursuivre les démarches pour obtenir des subventions, préparer l'appel d'offres et les dossiers de demande de subvention auprès des organismes concernés.

## **JURIDIQUE**

**PASCAL PHILIPPOT – BRUNO GIRAULT**

Dossier ROUSSEL toujours en cours.

La réglementation concernant l'affichage sauvage de publicités va être consultée afin de mettre à jour les arrêtés et ainsi pouvoir supprimer ces affichages et publicités sauvages, qui plus est sans autorisation, fleurissent sur le territoire de la commune.

## **TRAVAUX**

**PASCAL PHILIPPOT**

Point sur le démarrage des travaux de la RD 933, avec beaucoup d'incivilités de la part des usagers, souvent d'ailleurs des communes et départements voisins, qui n'hésitent pas à déplacer les barrières afin de passer alors que le carrefour est strictement interdit à la circulation à part pour les transports scolaires. Le conseil municipal rappelle à tous que si un

accident survient sur ce carrefour, y compris le week end, les assurances ne pourront fonctionner du fait de l'interdiction de circulation et la responsabilité du conducteur sera pleine et entière.

<b>COMMUNICATION</b>	<b>SANDRA DAUSEND</b>
----------------------	-----------------------

**INFORMATION** : prochaine distribution des brèves début octobre.

**INFORMATION** : Point avec la gendarmerie, Protection citoyen contre les cambriolages, opération voisins vigilants.

<b>DIVERS</b>	<b>PASCAL PHILIPPOT</b>
---------------	-------------------------

**SYNDICATS :**

**BASSE-VESGRE** : Remplacement de la secrétaire suite démission de l'actuelle. Point sur l'étude en cours sur les ouvrages de la Chaussée d'Ivry et le clapet d'Oulins. Dépôt en Préfecture du Dossier d'Intérêt Général prévu pour la mi-octobre.

**DECISIONS MUNICIPALES**

Décisions prises dans le cadre des délégations faites au Maire par le conseil municipal (Délibération 10 – 28/03/2014)

La séance est levée à 23H50